BW response : se préparer à l'incertain, le podcast !
Épisode 02 : exercice sur le mécanisme européen (UCPM)

Alexandre
Bonjour. Aujourd'hui, nous allons nous intéresser au Mécanisme européen de Protection Civile, UCPM pour les intimes. C'est en quelque sorte la façon dont l'Union européenne organise la solidarité de ses États membres en cas de catastrophe majeure. C'est ce mécanisme qui a notamment été utilisé lors des inondations de 2021. Et c'est avec Anne Baetens que nous allons en discuter. Et si nous discutons aujourd'hui de ce sujet, c'est parce qu'un exercice européen s'est déroulé début mai dans le Brabant wallon.

Je m'appelle Alexandre, je suis le chef de cabinet du gouverneur du Brabant wallon et c'est le deuxième numéro de se préparer à l'incertain, le podcast qui parle de la gestion de crise de façon simple et accessible. Bonjour Anne, donc tu travailles au sein de la Direction générale de la Sécurité civile et tu es coordinatrice nationale des formations. A ce titre, si je peux résumer, tu es un peu la référente belge pour le Mécanisme européen de protection civile, je ne dis pas de bêtises?

Anne Baetens
Non, c'est très gentil à toi. Bonjour Alexandre.

Alexandre
Mais bonjour à toi et surtout merci de prendre un peu de ton temps en plein milieu de cet exercice pour nous présenter un peu ce mécanisme. Ça nous semblait important de pouvoir le présenter. C'est quelque chose qu'on ne connaît pas et qui est pourtant essentiel au niveau de la solidarité européenne en cas de catastrophe majeure. Et comme on le sait, les catastrophes majeures, ça arrive de plus en plus fréquemment. Est-ce que tu peux me présenter et nous présenter en quelques mots et de façon assez rapide, comment fonctionne ce mécanisme ? Qu'est-ce que c'est?

Anne Baetens
Le mécanisme européen de protection civile, c'est en fait un accord de coopération entre les États membres, mais aussi des États supplémentaires. Nous sommes 37 à travailler ensemble dans le cadre de ce mécanisme, c'est un accord qui date de 2001. On s'est rendu compte fin des années nonante, après les grandes catastrophes, notamment les tremblements de terre en Turquie, que parfois envoyer des secours était pire que la catastrophe initiale, parce que les autorités locales sont finalement dépassées par le nombre d'équipes et d'aides qui viennent de manière non coordonnée. Et pour mettre un peu d'ordre dans tout ça, les États membres et la Commission, dès 2001 donc, ce mécanisme a maintenant plus de 20 ans, ont décidé de se mettre d'accord pour voir comment on pouvait améliorer la coordination de l'aide qui était envoyée à l'étranger et ainsi contribuer à la résilience des pays qui faisaient face à une catastrophe de grande ampleur. Puisque ce mécanisme n'est activé qu'à partir du moment où les ressources d'un pays ne suffisent plus à faire face à la catastrophe.

Alexandre
Donc ça, c'est dans les grandes lignes. Qu'est-ce que concrètement, en fait, les pays amis apportent ?

Anne Baetens
Eh bien, à partir du moment où un pays fait appel à ce mécanisme (il faut savoir que n'importe quel pays dans le monde peut y faire appel) , donc ce mécanisme permet d'avoir d'abord un seul point de contact, donc il ne faut pas s'adresser à tous les États membres. Mais il y a bien un point de contact au niveau de la Commission européenne qui répartit, qui redistribue auprès des États membres la demande qui est faite par le pays touché et les États voient quels types de de matériel ou de capacités répondent à la demande et envoient tout ceci au pays touché, qui accepte ou non ce qui lui est offert. Alors qu'est-ce qu'on peut demander via ce mécanisme ? Ça peut être des équipes d'intervention, des équipes de secours pour la plupart, mais aussi de l'expertise ou du matériel.

Alexandre
On entend souvent parler de Be Fast quand il y a une catastrophe à l'étranger, c'est le même mécanisme, ça se rapproche de ce mécanisme?

Anne Baetens
Tout à fait, mais alors c'est le contraire : c'est la Belgique qui envoie des secours à l'étranger via la structure interdépartementale Be Fast. C'est exact.

Alexandre
Et donc ici, si j'ai bien compris, donc, un mécanisme européen, comment concrètement un État fait la demande ? Par exemple, on va prendre le cas effectivement des grandes inondations de 2021 où le mécanisme est intervenu. Comment ça se passe dans les faits ?

Anne Baetens
Eh bien, dans les faits, c'est surtout en général au niveau local que les besoins supplémentaires sont identifiés. À partir du moment où des besoins clairs sont identifiés, ce qui n'est pas toujours évident puisqu'on se trouve à chaque fois dans une phase qui, par définition, une catastrophe de grande ampleur en général, n'est pas très claire, on n'a pas une vision des besoins qui est très claire au départ, mais on fait de notre mieux. Une fois que les besoins sont identifiés, eh bien une demande officielle est envoyée par le biais du ministère de l'Intérieur, par la Sécurité civile au point de contact. C'est ce qui s'est passé en 2021 : aux points de contact, au Centre de coordination de la Commission européenne, avec une demande précise sur le type de capacités, donc le type de moyens qui sont nécessaires. En 2021, on a eu besoin d'équipes de sauvetage avec bateaux par exemple, et c'est ce que nous avons demandé via le Mécanisme européen de protection civile. Et c'est ce qui nous a été offert à ce moment-là. C'était la première fois que la Belgique faisait appel au mécanisme, bien qu'elle en était l'une des fondatrices et et c'est vraiment une expérience où on se rend compte que la solidarité n'est pas lettre morte. Et quand on appelle à l'aide ses collègues de l'Union européenne, eh bien ils viennent.

Alexandre
Donc si je comprends bien, chaque pays européen participant à ce mécanisme, a ses équipes en termes de discipline, que ce soit les pompiers, la protection civile ou autres, elles n'ont pas d'équipes spécifiques à inclure dans le mécanisme européen? Donc il n'y a pas une sorte de de

protection civile ou de zone de secours européenne? C'est chacun apporte ses propres moyens internes qu'elle met à disposition du demandeur, si je comprends bien ?

Anne Baetens
Oui ... et non. Oui, sur le principe, dans la mesure où c'est vrai que les capacités qui sont mises à disposition, ce sont des capacités des États membres qui sont développées en général sur base des risques nationaux. En Belgique, on a par exemple une équipe de pompage de grande capacité qu'on met à disposition du mécanisme qui est basée sur, bien entendu, les risques auxquels chaque pays fait face et met à disposition le meilleur de ses capacités vis à vis de ce mécanisme. Ces capacités sont de différents types, donc il existe une réserve européenne de protection civile dans laquelle les États membres pré engagent leurs capacités. Et donc on a vraiment une idée très précise de ce qui est disponible au niveau européen.

Alexandre
Donc, ça permet de réagir extrêmement rapidement. Juste comme ça, par curiosité, en combien de temps le mécanisme peut-il être déployé sur place dans un pays européen par exemple ?

Anne Baetens
Eh bien, il y a des standards en fonction du type de capacité qu'on demande. Donc les équipes sont censées pouvoir être déployables en général dans les 12 h, suite à une demande qui a été acceptée par le pays. Et donc on peut se dire que si on avait besoin d'équipes aujourd'hui, on pourrait déjà les avoir demain dans la journée.

Alexandre
C'est rapide ! Chose intéressante que tu as soulignée : "si le pays demandeur accepte", je crois qu'effectivement c'est un point intéressant et je suppose qu'il n'y a pas de frustration des pays qui proposent si c'est refusé. Cela peut paraître bizarre, on vous propose de l'aide et vous la refuser. Pourquoi ?

Anne Baetens
Oui, non, c'est pour tout le monde, bien entendu, tout le monde connaît les principes et la solidarité est telle que, il y a d'une part la solidarité, il y a l'aspect de subsidiarité dans la mesure où on complète les capacités manquantes du pays qui en fait la demande, et tout le monde accepte tout à fait que certaines capacités ne soient pas acceptées parce qu'elles sont la 10e à être offerte, parce qu'on a plutôt pris une équipe de secours qui est dans un pays plus proche de la Belgique. C'est ce qu'on a fait aussi en 2021, c'est la France qui est venue nous aider.

Alexandre
La réactivité avant tout avec le type de moyens à disposition pour pouvoir s'intégrer déjà dans les secours existants.

Anne Baetens
Oui tout à fait.

Alexandre
Oui effectivement c'est important. Et au niveau de la Belgique, est ce qu'on a déjà beaucoup participé à ce mécanisme?

Anne Baetens
Oui, la Belgique est très investie dans le mécanisme, notamment au niveau des formations et des exercices, mais aussi au niveau de la création du mécanisme et de son développement, et des aspects de mise en œuvre dans les États membres. Maintenant, c'est vrai qu'avant 2001, la Belgique s'était toujours dit oui, on prépare, on prépare, mais ça n'arrivera jamais. Dans les exercices qu'on a fait jusque-là, on s'est toujours dit que les scénarii étaient exagérés, jusqu'au moment où on avait fait justement un exercice à Liège deux ou trois ans avant 2021. Et en fait, on s'est rendu compte qu'eh bien oui, il y a un moment donné, on l'a activé ce mécanisme. Et on s'est rendu compte, pour la première fois vraiment, que voilà, nous sommes, vous le savez, la Belgique est historiquement pro-européenne, mais le fait de voir réellement des équipes qui viennent quand on les appelle, ça fait vraiment chaud au cœur en fait.

Alexandre
Oui, effectivement, et est pour ça que je voulais aussi en parler et faire un podcast là-dessus. C'est important, par les temps qui courent où l'Union européenne est décrédibilisée et mal aimée. L'Europe, c'est aussi ça, c'est la solidarité entre ses États membres et vis à vis des pays tiers aussi, puisque le mécanisme a priori jusqu'à présent a été utilisé beaucoup plus à l'extérieur de l'Union européenne que dedans, on touche du bois... Comme tu l'as dit, ce qu'on croyait impossible il y a encore quelques années devient la réalité de plus en plus fréquemment. On l'a encore vu il y a pas longtemps en Espagne, où c'était totalement inimaginable. Je suppose que le mécanisme a été proposé aussi au niveau de l'Espagne?

Anne Baetens
Oui, tout à fait. Il a été activé à ce niveau-là aussi.

Alexandre
Et ... Tu l'as dit aussi, effectivement, le mantra chez nous, c'est "se préparer, c'est s'exercer". Donc je suppose que l'exercice est quelque chose de fondamental. Comment vous faites au niveau européen pour justement s'exercer et faire que l'ensemble de ces pays différents, de ces cultures différentes puissent s'intégrer dans une vision commune de la gestion de crise, de la gestion de l'urgence ?

Anne Baetens
Oui, hé bien tu le dis, la formation et l'exercice sont essentiels aussi au niveau européen puisque heureusement ce type de catastrophe n'arrive pas tous les jours et donc les services de secours ne sont pas habitués à travailler dans un contexte international. Donc, il est important que, quand le mécanisme est activé, tous les acteurs concernés sachent dans quel jeu ils jouent et parlent un langage commun, même s'ils ne parlent pas la même langue. Des standards ont été établis tant pour les capacités que pour le type de profils et le type de formations que les chefs d'équipe, par exemple, qui sont envoyés à l'étranger, devraient suivre. Et, on essaye par les formations individuelles et par les exercices sur table, comme on l'a fait avec le Brabant wallon, mais aussi avec des exercices de terrain, de remettre chaque acteur dans les conditions réalistes pour qu'il apprenne, pour qu'on apprenne ensemble à comment fonctionner avec nos différentes cultures, nos différentes langues, nos différentes procédures et ainsi, le jour-j, au mieux même déjà s'être rencontré avant. C'est ce qui se passe.

Alexandre
Se connaître et se reconnaître, c'est quelque chose d'essentiel. Et ça c'est un peu la base finalement de la gestion de crise. On insiste aussi souvent là-dessus (parfois même trop) mais je crois que quand on connaît les gens avec qui on travaille, on gagne du temps, on gagne de l'efficacité. On fait combien d'exercices par an à ce niveau-là ?

Anne Baetens
Au niveau de l'Union européenne, il y a énormément d'exercices par an. Ici, il y a quatre exercices sur table européens de ce type là, mais il y a énormément d'exercices à grande échelle qui sont aussi organisés.

Alexandre
Quatre exercices par an sur le mécanisme?

Anne Baetens
Quatre exercices "sur table", mais il y en beaucoup plus, une dizaine ou une quinzaine par an à grande échelle.

Alexandre
Et cet exercice dure longtemps, ici, c'est quasiment une petite semaine. C'est costaud, déjà à organiser avec une cinquantaine de personnes qui sont sur site ?

Anne Baetens
Cette fois oui. Mais c'est à chaque fois organisé par des consortiums de pays partenaires et dans le cadre de l'exercice avec la province du Brabant wallon, c'est un consortium de quatre pays, dont la Belgique et dont le lead est l'Allemagne. Mais il y a toute une série d'autres exercices qui sont organisés par d'autres consortiums des États membres. C'est à chaque fois les États membres qui les organisent.

Alexandre
Dans le futur, quelles sont les perspectives pour ce type de mécanisme ? On l'a dit, les crises se multiplient, les crises hors cadre deviennent le cadre, deviennent la norme... Donc ce mécanisme va être amené à évoluer et à se renforcer encore plus, je suppose.

Anne Baetens
Oui, et ça, ça s'est déjà produit depuis sa création, il y a eu plusieurs révisions. Donc la base de ce mécanisme, c'est une décision du conseil qui a été revue à plusieurs reprises à chaque fois pour l'améliorer, améliorer sa mise en œuvre, améliorer la coordination, améliorer la standardisation des moyens. Et le mécanisme évolue avec, avec son temps bien entendu, il y a de toute façon une base de moyens qui reste la même, quelle que soit la catastrophe ou en tout cas le cadre auquel on fait face. Les moyens, ils sont là et ils seront toujours là.

Alexandre
Pour ceux qui désireraient avoir plus d'informations, aller un peu plus loin. Est-ce que tu as des petites adresses à communiquer ?

Anne Baetens

Oui, il y a le site internet de la DG & co. Donc il suffit de taper sur internet "Mécanisme européen de protection civile" et il y a pas mal d'informations sur le site officiel de la Commission européenne puisqu'elle finance en grande partie toutes ces activités.

Alexandre

He bien super ! En tout cas, Anne, un tout grand merci d'avoir partagé un peu de ton temps puisque l'exercice n'est pas totalement fini, tu as pu te libérer un peu pour nous expliquer ce qu'est ce mécanisme, donc encore une fois, un tout grand merci. Et bien pour ceux qui veulent retrouver le podcast, n'hésitez pas à aller sur notre site internet www.bwresponse.be et sur Spotify. Et moi je vous dis à très bientôt !